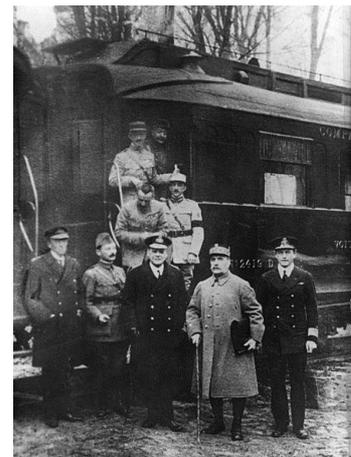




99^e ANNIVERSAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918

L'armistice est signé à Rethondes en forêt de Compiègne le 11 novembre 1918 à 5h, mettant fin aux hostilités de la première guerre mondiale sur le front occidental. Il importe en effet que le courage et les sacrifices des soldats durant ces quatre années de guerre restent dans chaque mémoire. Ce sont les anciens combattants qui ont imposé peu à peu cette journée importante de l'histoire de notre nation comme fête nationale. Elle le deviendra à l'occasion du cinquantième de la République en hommage au Soldat inconnu en 1920. André Maginot, ministre de la guerre, allume la flamme du souvenir le 11 novembre 1923 et confie aux associations d'anciens combattants le ravivage de celle-ci. Parallèlement on assiste à l'érection d'un monument aux morts dans chaque commune de France autour duquel la municipalité sera chargée d'organiser la cérémonie du 11 novembre. Elle garde aujourd'hui tout son sens, rendant hommage aux combattants pour que les sacrifices et les souffrances de toute une génération ne tombent pas dans l'oubli.



Le maréchal Foch entouré des amiraux britanniques Weymss et Hope

Cette cérémonie a eu lieu à Versailles en présence du préfet des Yvelines Serge Morvan, du maire de Versailles François de Mazières, et des autorités militaires dont le commandant d'armes, le général de corps d'armée Francis AUTRAN, le délégué militaire départemental des Yvelines, le commissaire en chef Françoise-Dominique PEREGO et le délégué militaire départemental adjoint, le lieutenant-colonel Frédéric FEUILLÂTRE, au cimetière des Gonards puis à la cathédrale Saint-Louis en présence de l'évêque. Elle s'est ensuite poursuivie au monument aux morts où a été lu un message de Geneviève Darrieusecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

Commandant(H) Jean-Pierre LATREILLE

LA COMMISSION DÉFENSE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR LE TERRAIN

Le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général d'armée Jean-Pierre BOSSER a invité les membres de la commission de la Défense à l'Assemblée Nationale sur le site de la Section Technique de l'Armée de Terre à Satory. L'environnement politique exécutif et législatif a subi un profond renouvellement. 90% des membres de la commission sont nouveaux, il s'agissait donc pour eux de se plonger dans une culture qu'ils devront connaître surtout au moment de la préparation du vote de la future loi de programmation militaire. Au cours d'une journée, les élus ont suivi des exposés théoriques et ont pu entrer directement au contact des hommes et du matériel. Des ateliers thématiques leur ont permis d'illustrer l'engagement de l'armée de Terre dans les opérations extérieures et sur le territoire national. Le futur a été aussi évoqué avec une présentation de Scorpion, nom de code pour désigner le programme d'équipement en matériels de l'armée de Terre pour les années à venir.

SOMMAIRE

- 99 ^e anniversaire du 11 novembre 1918	1
- L'Assemblée Nationale à Satory	1
- L'action patriotique du correspondant Défense	2
- Intérêts français en Antarctique et Océan Indien	3
- Nouveau directeur de l'ONAC/VG	3
- Littérature militaire et infos pratiques	4



Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY

L'ACTION PATRIOTIQUE DU CORRESPONDANT DÉFENSE

L'exemple de la mairie de Plaisir ...

La sensibilisation de la jeunesse au devoir de mémoire et à l'esprit de Défense est du ressort du correspondant Défense de chaque commune, Elle est organisée simplement tous les ans par l'association des officiers de réserve et des réservistes des Yvelines (AORY), juste en charge à la mairie d'assurer le transport des jeunes participants. En ce **18 octobre, une cinquantaine d'élèves du collège Guillaume Apollinaire** ont répondu présents à l'initiative lancée par **Christophe Bellenger**, adjoint au maire aux affaires patriotiques : participer à la cérémonie de ravivage de la flamme, sous l'arc de triomphe de l'Etoile.

Aux premières loges d'une cérémonie symbolique

Les jeunes Plaisirois ont été conduits jusque sous l'arc de triomphe par des membres du comité de la flamme. Ils ont eu l'honneur d'emprunter l'allée centrale, dans l'axe des Champs-Élysées, suivant les porteurs de gerbes en tête du cortège, les porte-drapeaux et les membres du comité.

Les collégiens ont pris place de part et d'autre de la dalle sacrée pour observer quatre de leurs camarades de classe déposer les gerbes au nom du maire et du conseil municipal de Plaisir. Ils ont ensuite assisté au ravivage de la flamme, suivi du retentissement de la sonnerie « Aux Morts » puis observé une minute de silence avant d'entamer le refrain de la Marseillaise. En fin de cérémonie, l'ensemble des élèves plaisirois a été salué par les autorités présentes.

Raviver la flamme du souvenir

Pour ces jeunes volontaires venus en nombre participer à cette cérémonie, il s'agit avant tout d'un devoir de mémoire. Par leur présence, ils ont témoigné de leur volonté à entrer dans la communauté de citoyens dont ils seront bientôt les forces vives. Accompagnés de leurs professeurs, des anciens combattants de la ville et d'Adeline GUILLEUX, adjointe déléguée à la vie scolaire, c'est avec fierté que les collégiens se sont recueillis sur la tombe du Soldat inconnu. Entretien ainsi sa mémoire et celle de tous les combattants français et alliés tombés au champ d'honneur. La flamme du souvenir et la tombe du Soldat inconnu sont aujourd'hui les symboles du sacrifice de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille pour que nous vivions dans un pays libre. Depuis le 11 novembre 1923, tous les soirs, à 18h30, la sensibilisation de la jeunesse au devoir de mémoire et à l'esprit de Défense est du ressort express du correspondant Défense.

Vous êtes invités à faire participer votre commune, simplement en contactant l'AORY
(mail : contact@eor78.com)



Se plaçant à hauteur de la flamme, le commissaire transmet au président le glaive en l'invitant à faire le geste de ravivage. Chaque personnage pose la main sur l'épaule de son voisin le précédant afin d'établir une chaîne continue.

Lieutenant de vaisseau(H) Marcel FARGE

ESSOR DES INTÉRÊTS MILITAIRES ET CIVILS FRANÇAIS EN ANTARCTIQUE ET OCÉAN INDIEN

Baptisé le 12 juillet dernier à Concarneau, le patrouilleur polaire *L'Astrolabe* a été pris en charge par la marine nationale lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 11 septembre à Port des Galets (La Réunion). *L'Astrolabe* remplace l'Albatros, patrouilleur austral ; son arrivée s'inscrit dans la logique de renouvellement des moyens outre-mer et la sauvegarde de nos intérêts. Le capitaine de frégate Céline TUCCELLI en est le commandant.

La concurrence mondiale et les zones économiques exclusives (ZEE) sont prioritaires pour nos approvisionnements, la France possède plus de 11 millions de km² d'eaux territoriales. Les grandes nations, Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne et Australie sont de plus en plus présentes en Arctique pour cause de richesses sous-marine. La vigilance et le développement de nos intérêts sont prioritaires dans le cadre de nos ressources, ce nouveau patrouilleur polaire *L'Astrolabe*, est l'expression de la volonté de l'Etat français. Le bâtiment a été pris en charge par la marine nationale lors de cette réception d'affectation.

L'Astrolabe est un navire au concept innovant, modèle unique, capable de naviguer dans les eaux chaudes de l'océan indien afin d'assurer des missions de Défense et de surveillance, mais aussi d'affronter les icebergs de l'océan antarctique pour ravitailler la Terre Adélie. Ce navire brise-glace a été construit dans le cadre d'un partenariat entre, d'une part, la collectivité des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et l'Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV), et, d'autre part, la marine nationale.

Ce concept permet une optimisation des coûts et des ressources. Ainsi, *L'Astrolabe* est armé en permanence par des équipages de la marine nationale mais son activité est répartie entre des missions militaires et des missions au profit de l'Institut polaire français IPEV et des TAAF.

Il effectuera deux types de missions :

Des missions de soutien à la logistique antarctique (MSLA) : il s'agit de missions de transport de fret et de passagers entre l'Australie et la base scientifique française en Terre Adélie pendant l'été austral, au profit de l'Institut polaire français IPEV et des TAAF. Avec *L'Astrolabe*, la Marine acquiert une compétence nouvelle, la navigation dans les glaces. Les équipages du bâtiment ont reçu une formation spécifique depuis le début de l'année 2017.

Des missions militaires de souveraineté dans le sud de l'océan Indien, à partir de l'île de la Réunion, et en particulier dans les zones économiques exclusives des TAAF.



Avec l'arrivée de *L'Astrolabe* et du bâtiment multi-missions *Champlain* en juin dernier, les forces armées dans la zone sud de l'océan indien disposent désormais de cinq bâtiments de la marine nationale pour assurer leurs missions.

Les principales caractéristiques de *L'Astrolabe* :

- Bâtiment logistique et de patrouille, il sera classé " brise-glace IB5", c'est-à-dire apte à naviguer dans une glace de 70 centimètres d'épaisseur environ, avec possibilité de pratiquer le « ramming » qui consiste à utiliser le poids et l'inertie du navire.
- Longueur : 72 m,
- Largeur : 16 m,
- Tonnage (DCC) : 4 000 tonnes,
- Capacité d'emport fret : 1 200 tonnes,
- Vitesse : 14 nœuds,
- Equipement pont : 1 plate-forme hélicoptère,
- Equipage : jusqu'à 60 personnes.

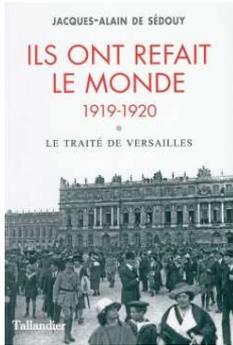
Lieutenant de vaisseau(H) Marcel FARGE

ONAC/VG

Saluons la nomination d'un nouveau directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour les Yvelines. Jean-Michel PÉNILLEAU arrive avec une bonne expérience dans le domaine du monde combattant. Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de commerce, il est issu de la fonction publique territoriale où il a occupé divers postes depuis plus de 30 ans. Ancien collaborateur du président du conseil départemental du Loir-et-Cher et d'un député-maire de Poissy, il a ensuite exercé des responsabilités dans le domaine de l'événementiel et du protocole à la mairie de Chaville et dernièrement à celle de Colombes.

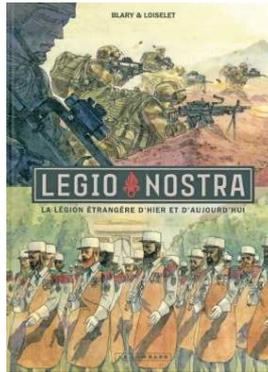
Littérature militaire - Publications

« Ils ont refait le monde, 1919-1920, le traité de Versailles »



Le 28 juin 1919 les Alliés et l'Allemagne signent un traité de paix à Versailles. Ce traité prévoit d'importantes réparations et la restitution de territoires. Il est vécu par les nationalistes allemands comme une humiliation, souvent vue comme la cause de l'arrivée au pouvoir d'Hitler. Jacques-Alain de Sédouy réexamine les idées qui ont fait la mauvaise réputation de ce traité.

Jacques-Alain de SÉDOUY
Éd. Tallandier, 346p, 23,50 €



« Legio nostra, La Légion étrangère d'hier et d'aujourd'hui. »

Cette bande dessinée nous raconte l'histoire de 250 parachutistes du 2^e régiment étranger qui sautent sur Tombouctou pour s'opposer à des djihadistes cherchant à atteindre le nord du Mali. Ce récit est un prétexte pour nous faire connaître la Légion, son histoire, ses traditions et ses valeurs, un hommage aux soldats du 2^e REP tombés au Mali.

Hervé LOISELET, Benoît BLARY
Éd. Du Lombard, 115 p, 17,95 €

Informations pratiques



Revues disponibles par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine



ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir

- **05/12/17** : Hommage national aux "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie..
- **07/02/18** : Concert du Gouverneur Militaire de Paris.
20h – Hôtel des Invalides

Expositions :

- **Dans la peau d'un soldat. De la Rome antique à nos jours.**
Jusqu'au dimanche 28 janvier 2018
Musée de l'armée – Invalides
Tous les jours de 10 h à 17h
- **1916 – Création d'un musée au Val-de-Grâce**
Exposition temporaire pour le centenaire du musée, prolongée jusqu'au 31 janvier 2018.
Musée du Service de Santé des Armées
1 place Alphonse Laveran
75005 PARIS
Mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche de 12h à 18h

Rappel de quelques adresses

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)
Caserne d'Artois
BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)
Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre, Air et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10

48 rue de Lorraine - 78200 MANTES LA JOLIE
Tél : 01 34 77 82 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :
121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Ile-de-France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :
Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18
Adresse postale : GSBdD Versailles
Etablissement du Service National Ile-de-France
CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Frédéric FEUILLÂTRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79